NOUVELLE FORMATION

2091 parcours de formation engagés entre 2019 et 2024



ADEARI
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

ANALYSER LA RÉSILIENCE DE SA FERME AU REGARD DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir la démarche de l'agriculture paysanne
- Prendre du recul et analyser sa ferme au regard des 6 thèmes de l'agriculture paysanne : autonomie, transmissibilité, travail avec la nature, qualité des produits, répartitions des moyens, développement local

PROGRAMME

1h40 à réaliser à distance chez soi

Les fondamentaux de l'agriculture paysanne : histoire, définition, principes, thèmes et démarche

Jour 1

Définir ses objectifs de métier initiaux et actuels
Maîtriser l'outil numérique pour réaliser un diagnostic agriculture paysanne : présentation des indicateurs, du logiciel, des questions et mise en situation sur un diagnostic

Accompagnement individualisé de 2h en physique entre les deux journées

Adapter le diagnostic à son exploitation et ses problématiques

Jour 2

Analyser les résultats d'un diagnostic agriculture paysanne et identifier des pistes d'actions d'amélioration dans un panel de solution

Accompagnement individualisé de 2h en physique après les deux journées

Identifier des pistes d'actions, prioriser et concrétiser son plan d'action en fonction de ses résultats

PUBLIC
Agriculteur·ices

PRÉ-REQUIS
Etre installé·e depuis 2 ans

DURÉE DE LA FORMATION
1h40 à distance en autonomie, 14h en collectif et 4h optionnelles en accompagnement individuel soit 19h40

Dates et lieux de la formation
Distanciel : A partir de Mardi 20 octobre
Mardi 27 octobre et Lundi 23 novembre 2026 - 9h30-17h30 - Salle 310 Maison de l'Agriculture 24 rue des Ingrains 36 000 Châteauroux

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION
Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES
Si vous êtes concerné(e), n'hésitez pas à contacter la.le responsable de stage afin d'envisager ensemble une solution adaptée.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Responsable de stage : Emilie Doussin
Mail : agriculturepaysanne@adeari.fr
Numéro de téléphone : 06 41 05 79 74

Avec le soutien de :

VIVEA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

ARDEAR CENTRE VAL DE LOIRE
Organisme de formation n°24410107341
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (article L.6352-1 2 du code de travail)

Ne pas jeter sur la voie publique.

NOUVELLE FORMATION

2091 parcours de formation engagés entre 2019 et 2024



ADEARI
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

ANALYSER LA RÉSILIENCE DE SA FERME AU REGARD DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir la démarche de l'agriculture paysanne
- Prendre du recul et analyser sa ferme au regard des 6 thèmes de l'agriculture paysanne : autonomie, transmissibilité, travail avec la nature, qualité des produits, répartitions des moyens, développement local

PROGRAMME

1h40 à réaliser à distance chez soi

Les fondamentaux de l'agriculture paysanne : histoire, définition, principes, thèmes et démarche

Jour 1

Définir ses objectifs de métier initiaux et actuels
Maîtriser l'outil numérique pour réaliser un diagnostic agriculture paysanne : présentation des indicateurs, du logiciel, des questions et mise en situation sur un diagnostic

Accompagnement individualisé de 2h en physique entre les deux journées

Adapter le diagnostic à son exploitation et ses problématiques

Jour 2

Analyser les résultats d'un diagnostic agriculture paysanne et identifier des pistes d'actions d'amélioration dans un panel de solution

Accompagnement individualisé de 2h en physique après les deux journées

Identifier des pistes d'actions, prioriser et concrétiser son plan d'action en fonction de ses résultats

PUBLIC
Agriculteur·ices

PRÉ-REQUIS
Etre installé·e depuis 2 ans

DURÉE DE LA FORMATION
1h40 à distance en autonomie, 14h en collectif et 4h optionnelles en accompagnement individuel soit 19h40

Dates et lieux de la formation
Distanciel : A partir de Mardi 20 octobre
Mardi 27 octobre et Lundi 23 novembre 2026 - 9h30-17h30 - Salle 310 Maison de l'Agriculture 24 rue des Ingrains 36 000 Châteauroux

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION
Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES
Si vous êtes concerné(e), n'hésitez pas à contacter la.le responsable de stage afin d'envisager ensemble une solution adaptée.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Responsable de stage : Emilie Doussin
Mail : agriculturepaysanne@adeari.fr
Numéro de téléphone : 06 41 05 79 74

Avec le soutien de :

VIVEA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

ARDEAR CENTRE VAL DE LOIRE
Organisme de formation n°24410107341
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (article L.6352-1 2 du code de travail)

Ne pas jeter sur la voie publique.

NOUVELLE FORMATION

2091 parcours de formation engagés entre 2019 et 2024



ADEARI
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

ANALYSER LA RÉSILIENCE DE SA FERME AU REGARD DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

MÉTHODES - MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Outils d'éducation populaire et de partages d'expériences horizontaux ; utilisation des outils et de la grille d'analyse de l'agriculture paysanne ; exercice de mise en application sur une ferme type ; alternance d'apports théoriques et d'échanges entre stagiaires et formatrice

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Évaluation initiale (QCM) en début de formation
Évaluation finale (QCM) en fin de formation

INTERVENANT·ES

Emilie DOUSSIN – formatrice et accompagnatice de paysan·nes dans la démarche de l'agriculture paysanne depuis 6 ans à l'ADEARI

PUBLIC
Agriculteur·ices

PRÉ-REQUIS
Etre installé·e depuis 2 ans

DURÉE DE LA FORMATION
1h40 à distance en autonomie, 14h en collectif et 4h optionnelles en accompagnement individuel soit 19h40

Dates et lieux de la formation
Distanciel : A partir de Mardi 20 octobre
Mardi 27 octobre et Lundi 23 novembre 2026 - 9h30-17h30 - Salle 310 Maison de l'Agriculture 24 rue des Ingrains 36 000 Châteauroux

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION
Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES
Si vous êtes concerné(e), n'hésitez pas à contacter la.le responsable de stage afin d'envisager ensemble une solution adaptée.

TARIF

615€

FINANCEMENTS

Possibilité de prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.
Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

ARDEAR CENTRE VAL DE LOIRE

Organisme de formation n°24410107341

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (article L.6352-1 2 du code de travail)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Contacter la responsable de stage : Emilie Doussin à l'ADEARI
agriculturepaysanne@adeari.fr 06 41 05 79 74

Retrouvez le programme de toutes nos formations en ligne : agriculturepaysanne.org/ardearcentre/formations.php

Pour en savoir plus, contactez-nous !

Avec le soutien de :

VIVEA Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

Ne pas jeter sur la voie publique.

NOUVELLE FORMATION

2091 parcours de formation engagés entre 2019 et 2024



ADEARI
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

ANALYSER LA RÉSILIENCE DE SA FERME AU REGARD DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

MÉTHODES - MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Outils d'éducation populaire et de partages d'expériences horizontaux ; utilisation des outils et de la grille d'analyse de l'agriculture paysanne ; exercice de mise en application sur une ferme type ; alternance d'apports théoriques et d'échanges entre stagiaires et formatrice

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Évaluation initiale (QCM) en début de formation
Évaluation finale (QCM) en fin de formation

INTERVENANT·ES

Emilie DOUSSIN – formatrice et accompagnatice de paysan·nes dans la démarche de l'agriculture paysanne depuis 6 ans à l'ADEARI

PUBLIC
Agriculteur·ices

PRÉ-REQUIS
Etre installé·e depuis 2 ans

DURÉE DE LA FORMATION
1h40 à distance en autonomie, 14h en collectif et 4h optionnelles en accompagnement individuel soit 19h40

Dates et lieux de la formation
Distanciel : A partir de Mardi 20 octobre
Mardi 27 octobre et Lundi 23 novembre 2026 - 9h30-17h30 - Salle 310 Maison de l'Agriculture 24 rue des Ingrains 36 000 Châteauroux

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION
Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES
Si vous êtes concerné(e), n'hésitez pas à contacter la.le responsable de stage afin d'envisager ensemble une solution adaptée.

TARIF

615€

FINANCEMENTS

Possibilité de prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.
Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

ARDEAR CENTRE VAL DE LOIRE

Organisme de formation n°24410107341

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (article L.6352-1 2 du code de travail)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Contacter la responsable de stage : Emilie Doussin à l'ADEARI
agriculturepaysanne@adeari.fr 06 41 05 79 74

Retrouvez le programme de toutes nos formations en ligne : agriculturepaysanne.org/ardearcentre/formations.php

Pour en savoir plus, contactez-nous !

Avec le soutien de :

VIVEA Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

Ne pas jeter sur la voie publique.